

Technicienne en électrotechnique

Technicien en électrotechnique

Classe: 15

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques comportant l'entretien, le calibrage, la réparation, la modification ou la configuration d'appareils, d'instruments et de dispositifs électroniques, électriques et informatiques.

Attributions caractéristiques

1. Effectue les vérifications, les tests et les essais sur les équipements qu'on lui confie, analyse les problèmes, identifie les défauts et propose les solutions. Procède à l'entretien et aux réparations ou modifications nécessaires.
2. Conçoit, modifie, dessine et construit des circuits électroniques ou électriques.
3. Effectue des montages et assemble divers systèmes, appareils ou circuits; effectue le câblage, les connections, les ajustements, le calibrage et la configuration nécessaires au fonctionnement adéquat des équipements. Utilise les logiciels appropriés. Effectue les calculs requis.
4. Communique avec les personnes concernées, leur fournit des explications et conseils concernant la nature des défauts et la faisabilité des demandes formulées.
5. Participe à l'évaluation et à l'analyse du choix de nouveaux équipements ou pièces et à leur implantation. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
6. Manipule, transporte, classe et inventorie les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Assure l'entretien et l'approvisionnement. Voit à la propreté des lieux de travail.
7. Complète différents formulaires et prépare des rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Deux (2) années d'expérience pertinente.